

# Les actions européennes et les programmes nationaux de volontariat se conjuguent à tous les temps...

## Table des matières

<b>A – En remontant le temps.....</b>	<b>2</b>
Les années 90 : promotion de la mobilité européenne dans des projets de volontariat.....	2
Des années 2000 à nos jours.....	3
L'accessibilité des volontariats à l'étranger.....	3
« L'interopérabilité » des programmes nationaux et européens de volontariat.....	3
Les évolutions des cadres nationaux et du programme européen CES.....	4
<b>B – Des voies multiples pour faire vivre une dimension européenne.....</b>	<b>5</b>
Les volontariats de longue durée :.....	6
Les actions de courte durée, chantiers internationaux et autres actions.....	7
La participation de volontaires long terme à des actions court terme en France :.....	7
Le volontariat court terme du Corps européen de solidarité.....	8
Les projets KATIMAVIK et Mov'it de Solidarités Jeunesses.....	8
Volontariat et mobilités chez les Compagnons Bâisseurs.....	9
Inclusion sociale au travers des volontariats et de la mobilité : La force des réseaux internationaux : des objectifs partagés, des partenariats concrets.....	10
<b>C - Des conjugaisons à tous les temps.....</b>	<b>11</b>
Actions en France.....	11
Des parcours France + Europe.....	11
<b>D – Quelques pistes pour mieux développer des mobilités européennes pour toutes et tous dans le cadre d'un volontariat.....</b>	<b>12</b>
Complémentarité programmes nationaux / programmes européens.....	12
Exploiter au mieux les possibilités de volontariat pour tous les jeunes.....	12
Donner les moyens d'accompagner et de former.....	12
Des parcours pour les plus jeunes.....	12
Et une question d'égalité pour la retraite.....	12

## A – En remontant le temps

### Les années 90 : promotion de la mobilité européenne dans des projets de volontariat

Faciliter la mobilité des jeunes dans l'espace européen et développer le service volontaire ne sont pas des problématiques nouvelles. Au début des années 90, les organisations européennes de service volontaire (plusieurs associations françaises du réseau Cotravail font partie de ces mouvements) sont mobilisées pour faire reconnaître le « volontariat long terme », et lever les obstacles aux échanges européens et à la mobilité des volontaires<sup>1</sup>.

Dans différentes instances du Conseil de l'Europe et des Communautés européennes, des séminaires, des études et des recommandations se multiplient pour faire reconnaître et faciliter le volontariat transnational<sup>2</sup>. Des projets pilotes de volontariat transfrontalier sont menés dès 1992 dans le cadre du programme « Jeunesse pour l'Europe ». Avec le traité de Maastricht une politique de l'Union européenne pour la jeunesse s'affirme, le service volontaire en fait partie. C'est dans ce contexte qu'Edith Cresson, membre de la Commission responsable de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, lance en 1996 une action pilote le « Service volontaire européen » puis, le programme « Service volontaire européen pour les jeunes »

Dans ces différents travaux, la reconnaissance d'un statut de volontaire est soulevée, les obstacles à la mobilité reconnus, et des recommandations sont énoncées. Deux questions sont déjà au centre des préoccupations, comme le révèle l'étude présentée au Parlement européen en mai 1997<sup>3</sup> : d'une part, la complémentarité entre un programme européen et les dispositifs nationaux de volontariat dans leur diversité ; d'autre part la participation des jeunes des milieux défavorisés, généralement exclus des programmes européens.

Un état des lieux sur la situation dans les différents pays européens est repris dans cette étude : service national, définition et philosophie du service volontaire, situation du volontaire (sécurité sociale, chômage et retraite, fiscalité, permis de séjour et permis de travail, etc.), financements et subventions... permettant de dégager les innovations législatives et réglementaires nécessaires pour promouvoir le service volontaire de longue durée et les échanges de volontaires. Le Forum de la jeunesse porte particulièrement la démarche d'ouverture aux jeunes de milieux défavorisés et se préoccupe du développement d'un service volontaire dans un contexte de chômage des jeunes.

**Cette attention particulière à l'inclusion des jeunes « moins défavorisés », « ayant le moins d'opportunités », fera l'objet de mesures et de soutiens spécifiques dans les différentes générations de programmes européens, et d'initiatives de réseaux européens notamment avec des volontariats « court terme », de quelques semaines, pour encourager une mobilité « step by step ».**

<sup>1</sup> [Rapport du SYMPOSIUM « Le service volontaire long terme dans une Europe en mutation »](#) - novembre 1992

<sup>2</sup> Conseil de l'Europe : [Recommandation No. R\(95\)18 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la mobilité des jeunes](#) (octobre 1995) et [Recommandation No. R\(94\)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion d'un service volontaire](#) (mai 1994)

<sup>3</sup> [Document de travail « Service volontaire européen pour les jeunes »](#) – Parlement européen – Mai 1997

## Des années 2000 à nos jours

### L'accessibilité des volontariats à l'étranger

Le constat, dans les programmes nationaux, comme dans les programmes européens, est que les jeunes qui participent à des services volontaires à l'étranger sont plutôt des jeunes diplômés ou ayant déjà des expériences de mobilité internationale. Pour le Service Civique, les volontaires qui réalisent un volontariat à l'étranger ont un niveau de formation nettement supérieur à l'ensemble des jeunes en Service Civique (en 2019, 55 % ont au moins un niveau Bac+2 alors que le taux général est de 32,5 % des jeunes ayant un niveau supérieur au Bac. En 2020, cet écart est encore renforcé).

L'accessibilité des volontariats à l'étranger a aussi fait l'objet d'un programme spécifique entre 2015 et 2017 : IVO4all « *des opportunités de volontariat à l'international pour tous* », avec un consortium de 5 pays européens, dont la France qui portait ce programme<sup>4</sup>. Côté français, des outils ont été produits (guide d'entretien, préparation au départ et accompagnement des volontaires, etc.). Plus récemment, entre 2016 et 2018, soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, une autre action pilote a été menée par France Volontaires et l'Union Nationale des Mission Locales « *Les Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international* », aboutissant à une étude de capitalisation et la création d'une boîte outils<sup>5</sup>. La constitution de binômes et un volontariat se déroulant en partie en France et en partie à l'étranger sont deux éléments importants de ces expérimentations.

### « L'interopérabilité » des programmes nationaux et européens de volontariat

La complémentarité entre programmes nationaux de volontariat et programmes européens, leur « interopérabilité » reste une question centrale, qui va faire l'objet d'un appel à proposition de la Commission européenne en 2008<sup>6</sup>, renouvelé en 2009 : « AMICUS ». « *L'appel à propositions vise à soutenir des projets transnationaux de service civique et de volontariat composés d'une part, d'activités de sensibilisation et de recherche, et d'autre part, d'activités de placement de jeunes au sein de l'Union européenne* ». Le réseau Cotravail sera retenu pour cette « action préparatoire », et produira, d'une part un livret sur les projets réalisés dans ce cadre (25 jeunes dans 11 pays différents / 12 partenaires européens), d'autre part un rapport d'évaluation et de recherche<sup>7</sup>. Ce rapport s'appuie sur le séminaire d'évaluation de l'action AMICUS avec les partenaires européens, en octobre 2010, dont un temps d'échange avec Martin Hirsch, Président de l'Agence du service civique et Pascal Lejeune de la Commission européenne, en présence de représentants de la DJEPVA, de l'AFPEJA, de l'OFAJ et de France Volontaires. Mais, ni au niveau européen, ni au niveau national, ces projets « AMICUS » n'ont vraiment servi à faire évoluer les programmes pour les faciliter leur « interopérabilité ».

La question est aujourd'hui d'actualité, le Conseil « Éducation, jeunesse, culture et sport » adoptant le 5 avril 2022 une « *Recommandation relative à la mobilité des jeunes volontaires dans l'Union européenne* »<sup>8</sup>, pour que se développent des opportunités de volontariat transnational, notamment pour les jeunes ayant le moins d'opportunités. « *Les ministres ont aussi débattu des mesures envisageables pour favoriser les synergies entre les activités de volontariat nationales/régionales et les programmes européens de solidarité et de mobilité des volontaires, ainsi que de nouvelles mesures au niveau de l'UE visant à promouvoir la solidarité et la mobilité des jeunes volontaires européens* »<sup>9</sup>. Ces travaux se poursuivront ces prochains mois.

<sup>4</sup> Page « International Volunteering for All » [IVO4ALL](#) et ressources produites

<sup>5</sup> Page de l'action pilote « [Les ambassadeurs](#) » sur le site de France Volontaires

<sup>6</sup> [APPEL DE PROPOSITIONS — EAC/26/08 - Action préparatoire Amicus](#) (2008/C 195/06)

<sup>7</sup> [Livret « AMICUS »](#) et [Rapport d'évaluation et de recherche](#) (2011)

<sup>8</sup> Council [Recommendation on the mobility of young volunteers across the European Union](#)

<sup>9</sup> [PFUE – 6 avril 2022](#) - Jeunesse / Le volontariat dans l'UE

## Les évolutions des cadres nationaux et du programme européen CES

### Les programmes nationaux de volontariat :

L'état des lieux des dispositifs de volontariat en Europe a été actualisé en 2011 par Jean-Claude RICHEZ (INJEP)<sup>10</sup>, pointant encore la grande diversité des politiques et des modalités.

Les programmes nationaux de volontariat ont une histoire plus ou moins récente dans les différents pays de l'UE. Sous des noms variés (Service civique / civil / citoyen / volontaire, etc.) ils s'affirment comme politique publique, mais peuvent aussi être développés à l'initiative de la société civile.

La diversité des situations dans les différents pays d'Europe, et des modalités des programmes nationaux de volontariat lorsqu'ils existent, ne facilite pas l'interopérabilité entre dispositifs nationaux, ni avec un programme européen. Il s'agit notamment des différences de statut : couverture sociale, nature et montant des indemnités, aides diverses dans le pays d'origine et lorsque le volontariat se déroule à l'étranger, et de la prise en charge des frais de mobilité (préparation et accompagnement, voyage, hébergement notamment).

Pour le développement d'échanges européens dans des actions de volontariat « long terme », la question du statut des jeunes et des conditions financières doivent être prises en compte, un trop grand décalage de condition entre les jeunes selon leur cadre national est difficile à gérer, notamment lorsqu'ils se retrouvent dans une même équipe de volontaires, en France ou dans tout autre pays.

La création de programmes nationaux de volontariats dans les pays n'en disposant pas, et l'évolution des cadres légaux et réglementaires restent des objectifs européens.

### Les programmes européens 2021-2027 « Corps européen de solidarité » et Erasmus+ Jeunesse&Sport

En permettant des volontariats nationaux dans le cadre actuel du programme européen Corps européen de solidarité, l'Union européenne entend favoriser le développement d'expériences de volontariat dans les pays ne disposant pas d'un cadre national.

Cette génération de programme reprend par ailleurs les mesures visant à faciliter la participation des jeunes moins favorisés avec la possibilité de volontariats de courte durée (2 semaines à 2 mois) à l'étranger et le développement des « équipes de volontaires », où jusqu'à 75 % des volontaires du groupe peuvent résider dans le pays où se déroule l'action, et 25 % au minimum d'un autre pays de l'Union européenne ou d'un pays tiers. Le programme permet aussi de soutenir des « Projets de solidarité » initiés par des groupes de jeunes. Les actions de ce programme concernent les jeunes de 18 à 30 ans<sup>11</sup>.

Avec les actions du programme Erasmus+ Jeunesse&Sport, comme les « Échanges de jeunes »<sup>12</sup> qui sont ouverts à la participation de jeunes dès 13 ans, et jusqu'à 30 ans, c'est tout un éventail de possibilités qui sont ouvertes pour accompagner des jeunes dans des expériences européennes, près de chez eux ou dans un autre pays, en groupe ou individuellement, de courte durée ou jusqu'à 12 mois.

**Au côté des programmes européens, des expérimentations comme AMICUS, IVO4all, « les Ambassadeurs » ont ouvert des cadres et des financements adaptés pour accompagner des jeunes dans une expérience de mobilité, permettant la participation de jeunes éloignés de l'engagement et de la mobilité. Les démarches et outils mis en place à ces occasions restent comme ressources, mais la question des financements se pose à la fin de chaque expérimentation.**

<sup>10</sup> « [Panorama des différentes formes de volontariat et de service civique en Europe](#) » dans « Cahiers de l'action N°34 (INJEP - 2011) »

<sup>11</sup> Site français du [Corps européen de solidarité](#) et Guide 2022 du programme ([en français](#))

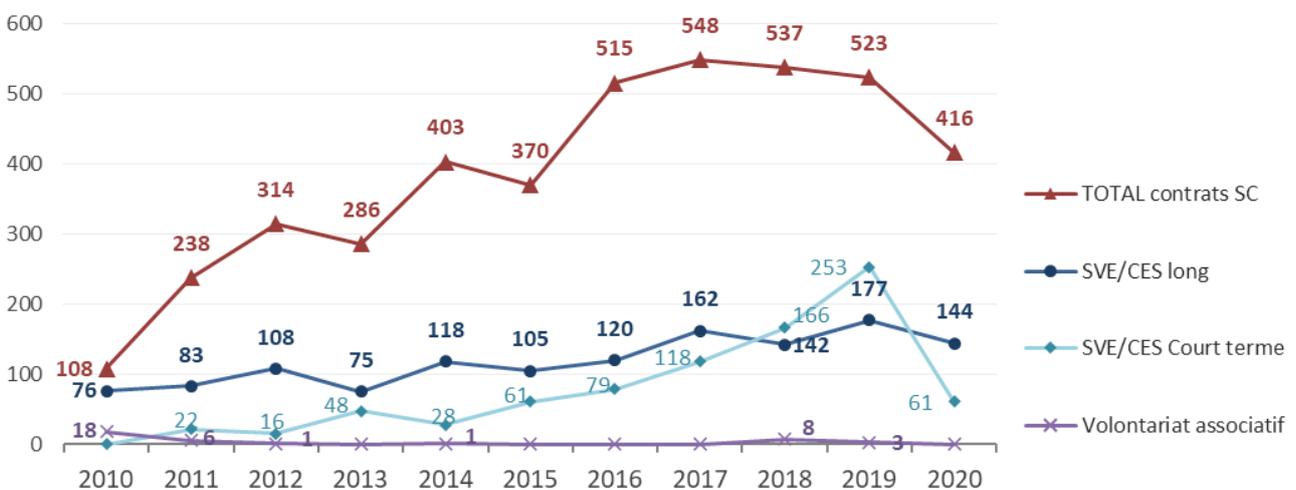
<sup>12</sup> Erasmus+ Jeunesse&Sport en France – [Les échanges de jeunes](#)

## B – Des voies multiples pour faire vivre une dimension européenne

Entre actions de programmes européens, dispositifs nationaux et initiatives associatives, les combinaisons sont multiples pour plonger des jeunes dans une dimension européenne et les accompagner dans une expérience de mobilité.

Dans le réseau Cotravail, des données sur les actions court terme et les volontariats long terme sont collectées chaque année.

- 10 associations du réseau national Cotravail sont agréées pour accueillir des jeunes en **Service Civique**. Ensemble, elles signent chaque année plus de 500 nouveaux contrats d'engagement de service civique (sauf en 2020).
- 5 de ces associations sont par ailleurs labellisées pour le **Corps européen de solidarité** et utilisent les différents types de volontariat ouverts dans ce cadre : volontariats individuels long terme ou court terme ; équipes de volontaires. Elles organisent aussi avec leurs partenaires des actions Erasmus+ dans le domaine de la jeunesse.



- Toutes les associations du réseau Cotravail organisent des **chantiers de bénévoles** en France, et proposent les chantiers organisés par leurs partenaires dans plus de 80 pays différents au travers le monde. Ces séjours de 1 à 3 semaines ont rassemblé en France près de 7.000 bénévoles en 2019, 35 % d'entre eux venant de l'étranger (en 2021, 6.200 bénévoles, 20 % seulement venant de l'étranger) alors que 1.700 bénévoles quittaient la France pour participer à un chantier à l'étranger (seulement 650 en 2021).
- Depuis le développement dans le programme Corps européen de solidarité des **équipes de volontaires**, ces actions complètent les propositions de séjours courts en France et facilitent leur accès avec la prise en charge des frais de voyage notamment. Une dizaine de chantiers étaient proposés dans ce cadre en 2019, plus de 30 en 2021.
- Au moins une dizaine d'**échanges de jeunes** sont accueillis en France chaque année.

En recentrant sur la question des programmes de volontariat national et des ouvertures vers une expérience européenne, nous pouvons étudier ce qui se réalise en France dans le réseau Cotravail.

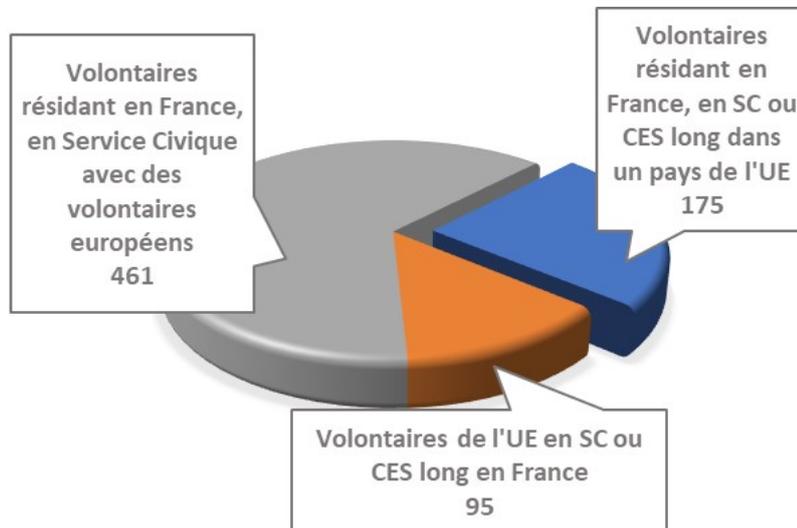
Nous prendrons comme base dans cette note les données de l'année 2019, la mobilité des volontaires des deux dernières années, 2020 et 2021 ayant été très impactées par les restrictions liées à la pandémie COVID-19.

## Les volontariats de longue durée :

Deux principaux cadres de volontariat sont utilisés pour les échanges européens, accueil en France de volontaires européens et envoi à l'étranger de volontaires résidant en France :

- Le programme européen Corps européen de solidarité,
- Le cadre français du Service Civique.

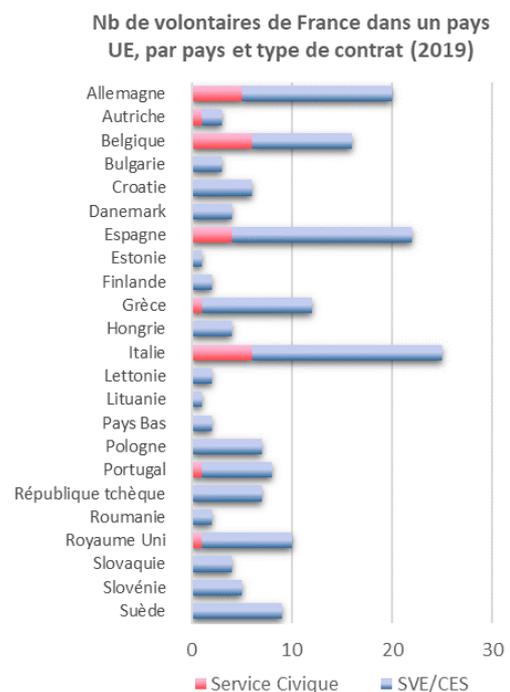
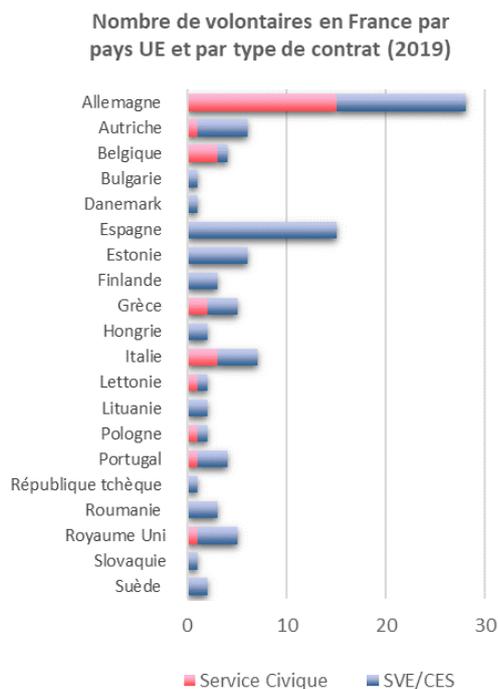
Trois associations du réseau Cotravail (Compagnons Bâisseurs, Concordia et Solidarités Jeunes) accueillent très régulièrement en même temps des volontaires dans ces deux cadres, d'autres associations comme Études et Chantiers le font plus ponctuellement. Ces 4 associations plus l'Union REMPART envoient des volontaires à l'étranger.



**Au total plus de 700 volontaires ont partagé une expérience européenne en 2019, dans des équipes « mixtes » en France, ou en volontariat dans un autre pays de l'UE.**

## Répartition par pays du type de contrat (Engagement de Service Civique ou SVE/CES long

Durée moyenne du volontariat : 10,3 mois (en Service Civique : 9,6 mois / en CES : 10,4 mois)

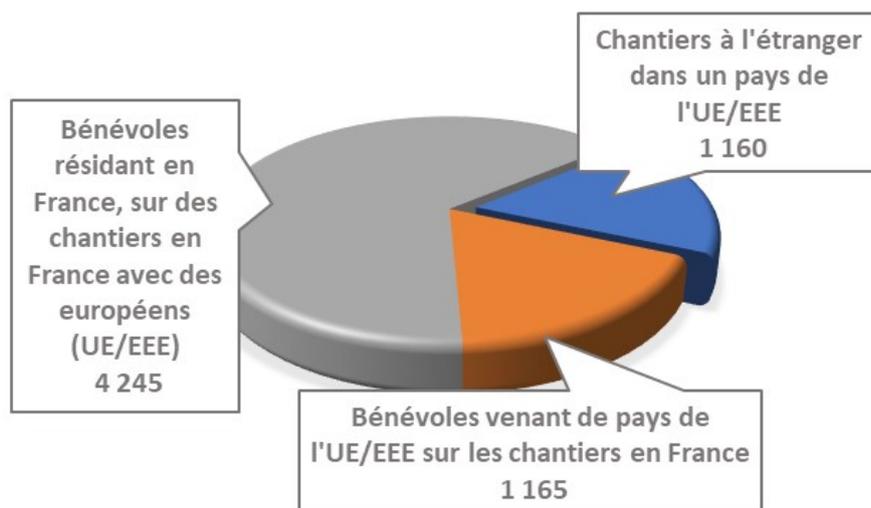


## Les actions de courte durée, chantiers internationaux et autres actions

Pour beaucoup d'associations de Cotravaux, la dimension internationale et le volontariat sont deux valeurs fondatrices. Ce qui fait la spécificité du réseau est le « chantier international », les « chantiers de jeunes bénévoles », que les associations du réseau organisent en France et que leurs partenaires organisent dans d'autres pays d'Europe et du Monde.

Ces projets de 1 à 3 semaines, accessibles à tous, dès l'âge de 14 ans en France, de 16 ans pour des projets à l'étranger, ont rassemblé en 2019 7.000 bénévoles en France et permis la participation de 1.800 bénévoles à des actions à l'étranger.

En 2019, c'est ainsi plus de 6.500 bénévoles qui ont eu une expérience de rencontres européennes sur les chantiers (dont certains dans le cadre de l'OFAJ ou Equipes de volontaires du CES) :



Il n'est pas possible de dire combien de ces bénévoles étaient en Service Civique, venaient d'en sortir ou allaient en commencer un. Les chantiers sont aussi un choix pendant les temps de congés.

### La participation de volontaires long terme à des actions court terme en France :

Les données court terme en France nous donnent deux indications supplémentaires :

**40 volontaires** (SC ou SVE/CES)

ont participé aux actions court terme en France

**100 volontaires** (SC ou SVE/CES) étaient dans les équipes d'animation

(10% des équipes d'animation)

de 96 actions de courte durée

qui avaient entre 1 et 12 bénévoles de l'UE dans le groupe accueilli :

- 6 Échanges de jeunes avec 68 participants de UE (hors France)
- 6 actions pour des Équipes de volontaires rassemblant 26 volontaires de l'UE (hors France)
- 5 chantiers OFAJ rassemblant 25 participants de l'UE (hors France)
- 79 sessions de chantiers de bénévoles totalisant 182 bénévoles de l'UE (hors France)

**Ce sont ainsi 140 volontaires « long terme » qui ont vécu une expérience européenne pendant au moins 2 semaines en 2019, à l'occasion de leur participation à une action court terme en France.**

*NB : Le mode de collecte des données court terme ne nous permet malheureusement pas de préciser de quelle nationalité étaient ces participants et ces co-animateurs de chantiers, ni même qui était en Service Civique et qui en SVE/CES.*

## **Le volontariat court terme du Corps européen de solidarité**

Comme avant lui le SVE court terme, le volontariat individuel court terme du Corps européen de solidarité offre la possibilité d'accompagner des jeunes plus en difficulté, « ayant moins d'opportunités », dans une mobilité européenne de 2 semaines à 2 mois.

Deux associations du réseau Cotravail se sont spécialement saisies du SVE puis du CES court terme pour proposer des parcours de mobilité à des jeunes volontaires s'engageant dans un Service Civique : les Compagnons Bâisseurs et Solidarités Jeunesses.

Pour ces deux associations, les programmes sont mis en place avec des structures accompagnant des jeunes qui vivent différents types de difficultés ou d'exclusion, ou sont éloignés des opportunités de mobilité et d'engagement : jeunes sans qualification, en situation de décrochage scolaire ou en échec d'insertion sociale et professionnelle, jeunes de quartiers prioritaires de la ville, etc.

## **Les projets KATIMAVIK et Mov'it de Solidarités Jeunesses**

Les projets KATIMAVIK de 2015 à 2018, étaient conçus comme un parcours destiné aux jeunes des quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis (93), dans le cadre d'un contrat de Service Civique. Ces projets pour des groupes de 5 à 6 volontaires, visaient à apporter aux participants :

- 1) L'opportunité de découvrir l'engagement citoyen au travers d'actions de volontariat,
- 2) D'appivoiser la mobilité par l'expérimentation de mobilités en France dans une autonomie graduelle (mobilité de groupe, mobilité individuelle, éloignement progressif, etc.),
- 3) L'expérience d'une mobilité européenne en participant à un projet de SVE court terme dans un autre pays européen, auprès d'un partenaire avec lequel le projet a été construit.

Dans les premières étapes de ce parcours en France les jeunes volontaires vont participer aux dynamiques des délégations régionales, lieux de vie permanents qui accueillent à la fois des jeunes volontaires internationaux et européens, des jeunes volontaires français en service civique et d'autres jeunes sur des actions de solidarité et de lutte contre les exclusions, en préservant une mixité qui soit source d'apprentissages et d'expériences positives. L'ensemble des jeunes accueillis participent à des actions de chantier de rénovation du petit patrimoine local, d'animation socio-culturelle et/ou d'entretien d'espaces naturels. Cette implication dans des actions concrètes d'utilité générale et collective vise le développement de l'engagement citoyen de jeunes. Ils sont tous aussi impliqués dans la vie collective du groupe, repas, entretien du lieu de vie, temps de loisir, etc.

Cette vie collective avec d'autres jeunes de cultures et d'origines différentes, dont des jeunes européens, est une première approche, une expérience de la rencontre interculturelle, où se posent et se travaillent les questions de communication notamment. Chaque volontaire sera amené à faire différentes mobilités, avec le groupe mais aussi individuellement, pour participer aux projets d'autres délégations en France pendant son Service Civique. Ces expériences permettent de gagner en autonomie et en confiance, et préparent le projet collectif de mobilité européenne d'un mois.

Aujourd'hui, c'est sous d'autres noms que ces projets se poursuivent, notamment « Mov'it ».

La structure qui va accueillir le groupe doit être un partenaire de confiance, avec qui le travail réalisé ensemble lors d'autres projets a permis de développer une confiance mutuelle et de répartir équitablement les tâches. Les contacts entre Solidarités Jeunesses et les partenaires internationaux impliqués dans le projet, notamment en amont de sa mise en place effective, sont primordiales pour la bonne réussite du projet puisque la préparation adéquate des volontaires en dépend. D'autant plus que les actions et les manières de lutter contre les discriminations, mais aussi la manière même de percevoir les discriminations, varient d'une culture à l'autre, même au sein de l'Europe.

## Volontariat et mobilités chez les Compagnons Bâtisseurs

On retrouve chez les Compagnons Bâtisseurs la même démarche : proposer des parcours d'engagement et de mobilité à des jeunes qui rencontrent différentes difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Le Service Civique est un cadre privilégié pour construire ces parcours, les jeunes étant présents de 6 mois au moins, et l'accompagnement se réalisant au quotidien, dans des temps formels et informels.

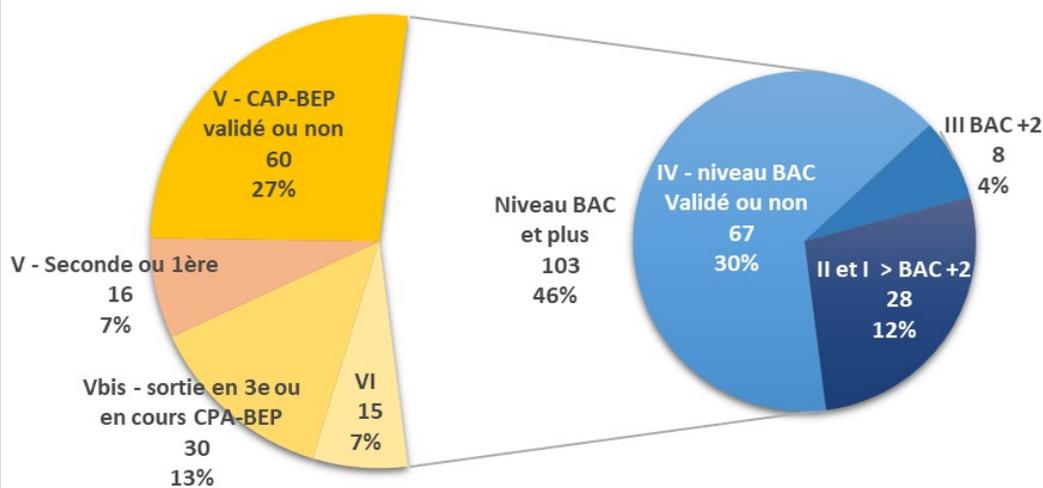
Les jeunes volontaires sont au quotidien dans des petits groupes avec d'autres volontaires français, européens ou internationaux. Des chantiers, des formations ou regroupements de volontaires, vont être l'occasion de mobilités, locales, inter-régionales, nationales, et de temps de vie collective dans des groupes différents.

Une mobilité internationale, la plupart du temps dans un autre pays de l'Union Européenne, complètera ce parcours pour plusieurs jeunes. Le cadre d'un volontariat court terme du Corps européen de solidarité est adapté pour soutenir ces mobilités européennes.

Cette démarche a été structurée et consolidée au cours des années, notamment dans le cadre d'expérimentations telles que celle soutenue par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en 2014 : « *Vivre la mobilité locale, nationale et internationale afin de dynamiser son parcours personnel et professionnel* ». Cette expérimentation a concerné 210 jeunes au total, 75 % d'entre eux étaient en Service Civique dans une antenne des Compagnons Bâtisseurs. Au cours de cette expérimentation, de nombreux outils communs ont été créés, faisant évoluer les pratiques d'accompagnement à la mobilité.

Cette démarche d'inclusion se reflète dans la composition des groupes de volontaires, les jeunes en Service Civique étant pour plus de la moitié d'entre eux de niveau infra BAC

Nombre de volontaires en Service Civique en 2019  
par niveau d'étude



Les données actuelles ne nous permettent pas de savoir combien de ces volontaires ont pu réaliser un volontariat européen, court ou long terme.

**En 2018, 2020 jeunes étaient engagés dans un Service Civique chez les Compagnons Bâtisseurs, une vingtaine d'entre eux ont réalisé un SVE court terme en 2018 ou 2019, 2 semaines à 2 mois dans des projets de partenaires en Espagne, Grèce, Lettonie, Autriche, Italie, Suède, Estonie, Portugal... Parallèlement, une dizaine de jeunes de ces pays étaient accueillis en SVE court terme par les Compagnons Bâtisseurs en France.**

**Les liens de partenariat, et le travail en réseau européen, sont essentiels pour proposer ces parcours.**

## **Inclusion sociale au travers des volontariats et de la mobilité :**

### **La force des réseaux internationaux : des objectifs partagés, des partenariats concrets**

#### **« L'ALLIANCE » et le groupe de travail « Access for all » A4A**

L'Alliance « Alliance of European Voluntary Service Organisations », fondée en 1982, est un réseau international d'une cinquantaine de membres, issus d'une trentaine de pays. Au sein de ce réseau, chaque organisation organise les projets de volontariat dans son pays et échange des volontaires avec les autres membres, sur des projets de courte durée comme les chantiers de bénévoles, et sur des services volontaires plus longs, dans le respect de la « Charte de qualité de l'Alliance »<sup>13</sup>, qui met l'accent sur la valeur ajoutée du volontariat et sa dimension éducative, et fixe les droits et responsabilités de chacun : organisation d'envoi, organisation d'accueil et personne volontaire.

Depuis 1996, l'Alliance travaille sur le principe de l'inclusion sociale au travers des chantiers et des volontariats. Cela se concrétise notamment par le développement de la participation de jeunes « ayant moins d'opportunités » à des chantiers internationaux, avec le soutien de programmes européens, le SVE court terme dès 1999, et aujourd'hui le CES court terme. Les objectifs et principes d'une politique d'accès aux chantiers sont développés dans un document « Alliance's accessing policy »<sup>14</sup>, le but étant de faciliter l'accès au service volontaire international pour tous les jeunes et les adultes en situation d'exclusion, en expérimentant une première action de mobilité.

Le groupe de travail « Access for all » « A4A »<sup>15</sup> a développé des procédures et des outils communs : formulaires détaillant la situation du volontaire et son parcours ; formulaires de suivi et d'évaluation ; journal de bord du volontaire ; guide méthodologique « Avant, pendant et après le projet » ; liste des projets et des chantiers accessibles aux personnes à mobilité réduite, ou atteintes d'une déficience auditive ou visuelle ; formations ; boîte à outils et ressources sur l'inclusion, etc.

Avant 2020, et la baisse des échanges internationaux liée à la pandémie COVID-19, une centaine de volontaires « ayant moins d'opportunités » étaient ainsi accompagnés chaque année pour participer à une mobilité européenne dans le cadre d'un chantier.

#### **Ways to inclusion – Mobility for all : Encourager la mobilité inter-régionale et européenne**

*L'Association nationale des Compagnons Bâisseurs a initié fin 2018 un projet de réseau international appelé « Ways to inclusion », destiné à développer la mobilité des jeunes avec moins d'opportunités et à capitaliser les enseignements tirés de ces expériences. Il regroupe 12 associations implantées en Autriche, Belgique, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Italie, Lettonie, Portugal, Roumanie, Suède. Enfin, l'association nationale encourage également les projets de mobilité inter-régionale au travers de l'organisation d'évènements (rencontres de volontaires, chantiers solidaires). De nombreux échanges de volontaires sont organisés de manière régulière entre structures régionales. En 2019, cette action s'est déclinée de la manière suivante : la gestion de 5 demandes de subvention (CB Bretagne, CB Centre Val de Loire, CB IDF, CB Nouvelle-Aquitaine et CB Réunion) et des rapports pour l'ensemble des projets impliquant des volontaires européens à court terme sur nos actions liées à l'amélioration de l'habitat (chantiers, animations collectives). Au total, l'ANCB a soutenu le développement de 172 projets de mobilité dont 39 % avec une dimension internationale (notamment auprès de 11 partenaires européens).*

Extraits du Rapport d'activité 2019 de l'ANCB

---

<sup>13</sup> [Charte de qualité de l'Alliance](#)

<sup>14</sup> [Alliance's accessing policy](#)

<sup>15</sup> Site de l'ALLIANCE – [Acces for All Working Group](#)

## C - Des conjugaisons à tous les temps

Les expériences européennes ont de multiples déclinaisons, qui toutes peuvent participer à la construction d'une Europe solidaire, d'une citoyenneté européenne, ouverte sur le monde.

Il n'y a pas de recette unique pour goûter à l'Europe et en apprécier les saveurs. Les associations du réseau Cotravaux ont des outils traditionnels : les chantiers de bénévoles, les volontariats long terme et les échanges internationaux. Elles ont aussi chacune des démarches originales, pour inclure dans ces dynamiques de volontariat et de mobilité des jeunes qui en sont éloignés.

Si des programmes spécifiques sont construits avec des partenaires, il s'agit surtout de savoir proposer des projets adaptés et d'accompagner les jeunes, étape par étape, Step by Step. Au cœur de la démarche : créer des liens de confiance, entre partenaire, avec les jeunes et leur famille.

### Actions en France

#### Des équipes internationales de volontaires long terme :

- Accueil en Service Civique de volontaires européens et français
- Accueil simultané de volontaires en Service Civique et européens en CES long

Avec ou sans vie collective, ces situations se retrouvent dans différentes associations : Compagnons Bâisseurs, Solidarités Jeunesses, Concordia, Études et Chantiers, etc.

#### Volontaires en Service Civique partageant en France des actions ponctuelles avec des européens : chantier, échange de jeunes, accueil de CES court terme, etc.

Une majorité des jeunes en Service Civique dans les associations du réseau ont très probablement eu ces expériences, mais il n'est pas possible d'en déterminer le nombre ou le pourcentage par type et durée de projet.

### Des parcours France + Europe

- Service Civique avec une période en Europe (chantier ou autre expérience courte de mobilité)
- Service Civique en France + CES court en Europe (avant ou après le service civique, pendant si c'était possible)
- Service Civique en France et CES long en Europe (dans un sens ou dans l'autre)
- Chantier ou CES en Europe puis engagement en France (Service Civique par exemple)
- Échange de jeunes à l'étranger pendant le service civique
- Des formations ou séminaires européens pendant / à la suite du Service Civique
- ....

**Il n'y a pas de parcours type, pour certain c'est d'abord un chantier ou un SVE/CES court terme qui a donné l'envie de faire un Service Civique, pour d'autres c'est le cheminement pendant le Service Civique qui a permis de concevoir une première expérience de mobilité courte, ou de se lancer dans un CES long après avoir côtoyer des volontaires européens...**

## **D – Quelques pistes pour mieux développer des mobilités européennes pour toutes et tous dans le cadre d'un volontariat**

### **Complémentarité programmes nationaux / programmes européens**

Chaque programme national de volontariat est différent, pour les conditions proposées aux volontaires (sécurité sociale, retraite, indemnités, avantages, etc.) et l'aide à la mobilité.

Un développement des échanges européens dans ces cadres nationaux ne pourra se faire sans rechercher les moyens d'assurer une plus grande accessibilité des mobilités, pour tous les jeunes quel que soit le cadre de volontariat de son pays.

N'est-ce pas ce qu'un soutien européen pourrait apporter pour que les jeunes et les structures d'accueil ne soient pas tributaires des seuls politiques nationales ou locale, de soutiens financiers très variables, et souvent ponctuels et aléatoires, sur appels à projets ou expérimentations.

Si la question du double financement fait partie de ce qui bloque, il faudrait arriver à dissocier des éléments de mobilité (déplacements, visa, assurance complémentaire, logement à l'étranger, formation et accompagnement spécifique, etc.) des éléments de volontariat (indemnités, couverture sociale, accompagnement et formation de base). La participation européenne pouvant alors couvrir les frais liés à la mobilité, alors que le cadre national fournirait la base. Pour la France, c'est relativement simple à étudier, mais ce ne sera pas le même modèle pour d'autres pays.

### **Exploiter au mieux les possibilités de volontariat pour tous les jeunes**

La possibilité d'une expérience de mobilité, au sein d'un contrat de volontariat national, ne doit pas réduire les possibilités des jeunes de vivre pleinement plusieurs expériences de volontariat national, européen, international :

- Le Service Civique permet de participer à des projets en France et à l'étranger, de combiner cela dans des durées différentes, ce qui est très adapté pour accompagner des jeunes. Un chantier, une expérience européenne courte a toute sa place dans un contrat de Service Civique. Le tout est de trouver des financements pour les frais liés à la mobilité !
- Le volontariat long du Corps européen de solidarité peut être de 12 mois, autant ne pas réduire les chances d'un jeune de vivre une expérience d'un an dans un autre pays en lui proposant un premier projet de 6 mois de CES !
- Le CES court terme et les projets d'équipes de volontaires seraient des outils très pertinents pour faire vivre une première expérience européenne pendant un contrat de Service Civique, le jeune est alors dans un cadre sécurisé et en confiance avec ceux qui l'accompagnent.

### **Donner les moyens d'accompagner et de former....**

Accompagner un jeune vers une mobilité européenne est un vrai investissement en temps et en formations. Aujourd'hui, il n'y a pas de moyen spécifique dans le cadre du Service Civique, il serait nécessaire de prendre mieux en compte ces aspects, dans les cadres nationaux ou européen.

### **Des parcours pour les plus jeunes**

Le Service Civique est ouvert dès 16 ans, mais les volontariats du Corps européen de solidarité ne sont possibles qu'à partir de 18 ans. Les échanges de jeunes sont eux ouverts dès 13 ans, mais n'ont pas la souplesse et l'adaptabilité du CES court terme, véritables atouts pour inscrire la mobilité à un moment adapté dans le parcours d'un jeune.

### **Et une question d'égalité pour la retraite**

Les statuts français de volontaires ouvrent des droits à la retraite avec la validation des trimestres. Mais ce n'est toujours pas le cas pour les volontariats dans le cadre du CES, et qu'en est-il des autres cadres nationaux de volontariat ?